

DECLARATION FINALE

L'Assemblée générale extraordinaire du Barreau d'Istanbul du 23 février 2025 s'est tenue dans une crise profonde d'anarchie et d'injustice, dans les jours sombres du processus de destruction constitutionnelle.

Plus de cent cinquante ans d'accumulation constitutionnelle et de modèle de gouvernement, de l'Empire Ottoman à la République de Turquie et jusqu'à aujourd'hui, ont été abolis au cours des quinze dernières années ; la séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire a été abolie de facto et le modèle de « l'unité des pouvoirs », dans lequel le pouvoir est concentré entre les mains d'une seule personne, a été mis en œuvre. Les violations de la Constitution et des droits sont devenues ouvertes, continues et systématiques. L'impunité fait s'effondrer l'État de droit; la discrimination et l'inégalité devant la loi à travers le régime de facto de la personnalisation de la loi et du jugement minent la paix sociale. La forteresse la plus forte et la plus indestructible contre cette destruction et cette anarchie, qui opprime les défenseurs de la démocratie, arrête les journalistes, les artistes et les hommes politiques, interdit aux travailleurs d'exercer leurs droits constitutionnels, déclare criminels tous les citoyens, qu'ils soient retraités ou hommes d'affaires, qui expriment leur opinion sur la marche du pays, et enfin tente d'intimider et de réduire au silence tous les segments de la société favorables à la démocratie au moyen d'enquêtes et d'arrestations arbitraires, est la défense, élément constitutif de l'appareil judiciaire. Cependant, cette attitude illégale a également été dirigée contre le Barreau d'Istanbul, l'organisation professionnelle des avocats représentant la défense, et des tentatives sont faites pour démettre la direction du Barreau par le biais de procès et d'enquêtes sans fondement. L'arrestation illégale de Firat Epözdemir, membre du conseil d'administration, immédiatement après l'action en justice demandant la révocation, fait partie de cette intervention illégale contre le Barreau d'Istanbul.

Puisque la mentalité qui voulait diviser les avocats et désintégrer les barreaux avec le système des barreaux multiples a été combattue, et que les avocats du barreau d'Istanbul ont repoussé du revers de la main les directives du gouvernement sur les barreaux numérotés, la même mentalité veut aujourd'hui s'emparer du barreau d'Istanbul en abusant du pouvoir judiciaire et de la loi. Cependant, il ne faut pas oublier que l'histoire du barreau d'Istanbul est l'histoire de la modernisation et de la démocratisation de la Turquie ainsi que l'histoire d'une lutte juridique honorable.

À chaque fois que la démocratie, les droits fondamentaux et les libertés ont été visés, le barreau d'Istanbul a également été la cible d'opérations de pression et d'intimidation. Dans les jours sombres du coup d'État de 1980, lorsque la porte du barreau était scellée, le légendaire bâtonnier Orhan Adli Apaydın n'a pas reconnu la loi du 12 septembre et les avocats du barreau d'Istanbul ont enlevé le sceau accroché à la porte. Ce sceau brisé se trouve encore aujourd'hui à l'entrée du bâtiment de notre barreau, comme un symbole de notre mémoire commune. Dans un passé plus récent, Turgut Kazan, l'un de nos anciens présidents, a fait l'objet d'une tentative de destitution; Ümit Kocasakal et son administration ont été jugés par les tribunaux de Silivri. Cette attaque contre le Barreau d'Istanbul est une tentative de réduire au silence non seulement le Barreau d'Istanbul mais aussi la défense dans son ensemble, en ciblant les barreaux et les avocats. Nous sommes des avocats; bien que nos tendances politiques, nos points de vue sur la vie et nos identités puissent différer les uns des autres, notre dénominateur commun est notre engagement envers la loi. Lorsque nous revêtons notre robe, des milliers d'avocats défendent le droit, les droits de l'homme et les valeurs communes de l'humanité, en croyant au même idéal de justice. Ce faisant, nous ne tenons pas compte de la langue, de la croyance, de l'identité ethnique ou de l'opinion politique de la victime. Les gouvernements ne devraient pas ignorer que les avocats sont la conscience

de la société. Si l'avocat est réduit au silence, la conscience est également réduite au silence et la société est plongée dans l'obscurité. Résister à l'injustice est un droit, une obligation et le plus grand accomplissement de la vie humaine. **“Il existe probablement un droit dans le monde, et le droit est supérieur au pouvoir”** (Mustafa Kemal Atatürk).

Nos barreaux, qui se réunissent sur le terrain commun du droit, sont au-dessus de toutes les opinions et de tous les groupes politiques. Il est le pionnier de la lutte pour « la politique dans le cadre de l'adhésion à la Constitution » et « la démocratie par la voie du droit ». En tant qu'institutions indépendantes et favorables à la liberté, tenues de protéger l'État de droit et les droits de l'homme, les barreaux sont les défenseurs non seulement des avocats, mais aussi de la société et d'une vie de paix et de justice. Nous avons défendu les droits des êtres humains, des animaux et de la nature grâce au pouvoir unificateur du droit, et nous continuerons à le faire à l'avenir. En tant qu'avocats aimant leur pays, ayant adopté les principes universels du droit et croyant en la démocratie, nous déclarons par la présente : **Ce qui vient par l'élection, va par l'élection.** Qu'il s'agisse de l'Assemblée nationale, du gouvernement local ou de nos barreaux, il n'y a pas de volonté supérieure à la volonté du peuple. La volonté du peuple est la base fondamentale de la république démocratique et de l'ordre constitutionnel.

Le barreau d'Istanbul est tenu de « défendre l'État de droit et de protéger les droits de l'homme » conformément à la loi sur les avocats et, comme tous les barreaux, il s'acquitte de cette obligation. Le président et les dirigeants du barreau sont élus par les avocats et révoqués par les avocats. Ceux qui veulent ignorer la volonté démocratique de notre assemblée générale doivent savoir que les avocats ne laisseront jamais le pouvoir judiciaire interférer avec leur volonté. La défense des droits de l'homme par les barreaux n'est pas une activité frivole mais une responsabilité essentielle. Ce qui est vraiment abusif, c'est l'abus du devoir et de l'autorité judiciaire. Aujourd'hui, nous voudrions rappeler à ceux qui signent des décisions judiciaires injustes, des arrestations et des condamnations injustes, leurs responsabilités devant l'histoire et la société. Il est clair que les membres du pouvoir judiciaire qui violent systématiquement et continuellement la présomption d'innocence et les droits garantis par la Constitution, et qui ne respectent pas les exigences d'un procès équitable, enfreignent la loi. En tant que pays, nous sommes au bord du précipice, un retour à l'État de droit et à la démocratie est impératif pour la paix sociale et la tranquillité, nous sommes conscients de notre responsabilité en tant qu'avocats et barreaux.

« La démocratie par la voie du droit ne peut se construire que dans le cadre du respect de la constitution et des principes généraux du droit. **Nous, avocats, avons toujours rempli et continuerons à remplir nos devoirs envers l'époque et la société dans laquelle nous vivons et**

NOUS NE RECULERONS JAMAÏS DEVANT LA LUTTE POUR LE DROÏT.